

Loi sur les soins médicaux

M. Rodriguez: Nous ne le lisons pas.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est juste: l'aveugle obstiné refuse de lire. Je veux simplement dire que nous ne sommes pas, à mon avis, aussi bien servis dans ce domaine que nous devrions l'être par Statistique Canada, car nous devrions disposer pour notre étude du nombre des médecins actifs dans le cadre de ce débat de données plus récentes que celles de 1973. Mieux encore, il ne s'agit pas en fait que de Statistique Canada. Ma source d'information réside en réalité dans un document daté de février 1975 et publié par la section de la planification de la main-d'œuvre sanitaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Voilà qui montre à quel point sont dépassés les services mêmes du ministre.

Quand on parle du nombre de médecins au Canada, on inclut tous les postes civils actifs, dont ceux d'internes, de médecins à demeure et de médecins à l'emploi des gouvernements fédéral et provinciaux de même que de l'industrie pharmaceutique. Ce nombre inclut également ceux qui enseignent ou font de la recherche à plein temps. Il en est très peu, s'il en est, qui pourraient ne pas entrer dans cette catégorie, aussi je présume qu'il faut y inclure les médecins qui œuvrent dans les rangs des forces armées.

En 1973, Terre-Neuve comptait 605 médecins, l'Île-du-Prince-Édouard 105, la Nouvelle-Écosse 1,353, le Nouveau-Brunswick 677, le Québec 10,150, l'Ontario 13,726, le Manitoba 1,597, la Saskatchewan 1,186, l'Alberta 2,256, la Colombie-Britannique 4,120, le Yukon 18, les Territoires du Nord-Ouest 29, et 3 autres dont on ne précisait pas la province d'exercice, ce qui fait un total de 36,095.

● (2100)

Suivant l'Association médicale canadienne, 1,572 diplômés sont sortis des facultés de médecine du Canada en 1975.

Nous avons ensuite voulu connaître ce que coûte la formation d'un diplômé en médecine. J'ai demandé, aux diverses universités et à l'Association, le coût, par étudiant, d'une année d'étude. Il y a eu tellement d'incertitude, de si amples variations que personne n'a osé risquer un chiffre, et j'ai décidé d'en rester là. L'Association a cependant communiqué une estimation, simplement pour donner une idée. Elle est quand même bien placée pour connaître la question.

Selon elle, le coût des études en faculté canadienne de médecine se situe aux alentours de \$150,000 par élève. En d'autres termes, le diplômé de médecine nous coûte au Canada dans les \$150,000. Là-dessus l'étudiant doit fournir environ 10 p. 100. Comme les autres facultés, les facultés de médecine reçoivent, je crois, 85 p. 100 environ des frais de scolarité de l'État, 10 p. 100 de l'élève et 5 p. 100 en subventions et bourses. Cela d'après les renseignements que j'obtiens depuis de longues années grâce aux témoignages donnés par la Fédération canadienne des Universités aux comités de la Chambre.

D'autre part, nous avons appris que suivant l'Association canadienne des facultés de médecine, une étude effectuée aux États-Unis en 1974 a constaté qu'en 1972-1973—une modification a été apportée pour raisons d'inflation, et il faut le signaler aux députés—le coût s'est situé aux États-

Unis à \$12,650 environ par année et par élève. Compte tenu de ce que normalement il faut compter six ans pour obtenir ses grades en médecine et arriver à l'internat, le coût était d'environ \$75,000 par année en 1972-1973. Ces chiffres sont sujets à caution, parce qu'ils ne constituent que des moyennes approchées. De toute façon ils font voir que le prix des études de médecine est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Car même en effectuant la réduction nécessaire pour tenir compte de l'inflation, il est impossible que notre coût actuel de \$150,000 en arrive aux chiffres que j'ai donnés pour les États-Unis. En pourcentage, la différence est peut-être de 10 ou même de 20 p. 100. De toute façon, il y a un net écart entre les deux pays.

Nous en arrivons à la bête noire du ministre, de l'Association médicale canadienne et de beaucoup d'autres, les statistiques d'immigration des médecins étrangers. Il y en a eu 1,347 en 1969, 1,113 en 1970, 987 en 1971, 988 en 1972, 1,170 en 1973, 1,080 en 1974. Pour 1975, le chiffre estimatif préliminaire est de 825. Ce sont les chiffres que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a cités dans sa réponse du 30 mai 1975 à la question posée par mon collègue, le député de Mackenzie (M. Korchinski). Il avait posé sa question en 1975.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous vous embrouillez.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Non, c'est le ministère qui s'est embrouillé, parce qu'il a cité le nombre 825 d'après une prévision préliminaire établie pour 1975.

De nombreux médecins ont obtenu leur diplôme: en 1975, 1,572 nouveaux médecins ont obtenu leur diplôme et ont coûté environ \$135,000 au public par personne. Cela veut dire que nous avons payé \$212,220,000 pour former nos médecins canadiens. C'est le prix des diplômes remis en 1975; c'est la contribution du public. La somme est plus élevée si l'on tient compte des honoraires de 10 p. 100 ou de \$15,000 par médecin, ce qui représente encore aux alentours de \$22,500,000. Et que dire des 825 médecins qui sont venus au Canada? Nous n'avons rien payé pour leur formation, mais le coût de la formation d'un médecin équivalent...

M. Guay (Saint-Boniface): Qu'est-ce que c'est que ça?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le député de Niagara Falls (M. Young) aura l'occasion de s'exprimer plus tard.

M. Young: Madame l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député vient de me nommer mais je ne suis pas intervenu pendant son discours.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Il n'y a pas là de quoi soulever la question de privilège.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Si le député tient tellement à se faire connaître, il peut parler. Je m'excuse auprès de mon ami, le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane), que je connais mieux sous un autre nom.

M. MacFarlane: J'accepte que vous disiez n'importe quoi sur mon compte.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je m'excuse auprès du député. Je l'ai mentionné pour rien. Il devrait me remercier d'avoir signalé à ses électeurs qu'il était au moins présent à la Chambre pendant le débat.